



Annonces du 29 mars au 5 avril Semaine Sainte

	Camblain	Eleu
Dimanche 29 mars Dimanche des Rameaux	10h30 : bénédiction des Rameaux et messe chantée	8h00 : bénédiction des Rameaux et messe chantée
Lundi 30 mars Lundi Saint	8h00 : messe	7h00 : messe
Mardi 31 mars Mardi Saint	7h30 : messe 17h50 : messe	7h00 : messe
Mercredi 1 ^{er} avril Mercredi Saint	7h30 : messe 11h30 : messe	7h00 : messe
Jeudi 2 avril Jeudi Saint	9h00 : office des Ténèbres 17h30 : messe vespérale puis adoration jusqu'à minuit	
Vendredi 3 avril Vendredi Saint	9h00 : office des Ténèbres 15h00 : chemin de croix 17h00 : fonction liturgique	
Samedi 4 avril Samedi Saint	8h30 : office des Ténèbres 22h00 : vigile pascale	
Dimanche 5 avril Dimanche de Pâques	10h30 : messe chantée	10h30 : messe chantée

Chapelle Notre-Dame du Rosaire - Pierremont tous les dimanches messe à **10h00**.

- L'Église fait à tous les fidèles l'obligation de se confesser et de communier au moins une fois l'an. Le temps de la communion pascale s'étend traditionnellement entre le dimanche de la Passion (22 mars) et celui du Bon Pasteur (26 avril). Pour la confession, il n'y a pas de temps prescrit.
- Permanences pour les confessions : Jeudi saint : abbé Héon de 19h30 à 20h00. Vendredi saint : abbé Chardon avant le chemin de croix (14h15-15h00). Abbés Storez et du Fayet après le chemin de croix. Samedi Saint : abbé Héon de 11h à 12h. En dehors de ces horaires, vous pouvez prendre rendez vous avec le prêtre de votre choix.
- Vendredi Saint : jeûne obligatoire pour tous ceux qui sont en âge (18-60 ans) et abstinence pour tous.
- Dimanche 12 avril : Réunion de la Milice de l'Immaculée à 9h à Camblain.
- Pentecôte : ouverture des inscriptions pour le pèlerinage et le car.
- 1er juillet : nous envisageons d'affréter un car pour les sacres. Voyage la nuit qui précède et celle qui suit. Il est ouvert avant tout aux élèves mais il reste quelques places. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous signaler à l'abbé Chardon.